

Communiqué de presse

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La Tunisie comme le reste du monde est confrontée à une crise sanitaire et économique sans précédent.

Le Conseil d'Administration d'Air Liquide Tunisie s'est réuni le 24 avril 2020 pour passer en revue l'activité de la société et arrêter les états financiers de l'exercice 2019. A cette occasion nous avons examiné les conséquences de cette crise sur notre activité.

Air Liquide Tunisie est en effet un acteur industriel majeur du tissu économique tunisien et intervient dans de nombreux domaines industriels. Nous sommes également l'un des fournisseurs principaux d'oxygène médical dans le pays et sommes donc très impliqués dans la gestion de la crise sanitaire.

Air Liquide Tunisie a mis en place un plan de continuité lui permettant d'assurer la continuité de sa production et de servir ses clients, en particulier dans la Santé, tout en assurant la sécurité de ses employés et de ses sous-traitants.

Nous tenons à rassurer nos actionnaires, les fondamentaux de la société sont robustes et la continuité d'exploitation n'est pas à risque.

Par ailleurs, compte tenu de la baisse de la demande industrielle liée à la crise sanitaire et de son impact potentiel sur notre chiffre d'affaires et nos encaissements, de l'incertitude sur la durée de la crise et ses conséquences économiques, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire d'annuler le versement de dividendes au titre de l'exercice 2019, avec pour effet le renforcement de nos fonds propres et la sécurisation de notre trésorerie.

*le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.